FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

PROCES-VERBAL DU

COMITE DIRECTEUR DE LA LIGUE REGIONALE ILE-DE-FRANCE DE RUGBY

DU LUNDI 24 FEVRIER 2020

au siège social de la Ligue Régionale Ile de France de Rugby

Validé lors du Comité Directeur du 18 mai 2020

COMITE DIRECTEUR :

Membres élus

Présents :
Thierry ALLIESSE, Marie-Christine ARNALDI, Jérôme BOUSQUET, Bruno CHETOUANE, Alain COLLAS, Alain DENETRE, Michel DESFRERES, Jean-Loup DUJARDIN, Sophie FIEF, Marie-Chantal GAY, Didier GENINASCA, Pascal GIRAUD, Florian GRILL, Marianne GRUEL, Elisabeth KARIOTAKIS, Marc-Henri KUGLER, Sabine LARCHER, Peter MACNAUGHTON, Jean-François MICHELON, Valérie PHILIPPE, Jean-Claude SKRELA, Paul TREMSAL.

Excusés :
Sophie ANDREU, Nicolas BARSALOU, Franck BOUCHER, Stéphanie CHANAUD, Thierry CHEVALIER, Sébastien DHOM, Véronique DUBOIS VINCENT, Claire ESCALET, Bernard JACQUES, Laurent LAGUERRE, Stéphanie LOYER, José MACHADO, Jean-Charles MASCETTI, Jean-Luc PUSSACQ, Michel RUMEAU, Gaëlle TELLO, Henri TOMAS, Alain TRONQUET.

Membres de droit

Présents :
Gilbert DERUS (95), Jean-Claude GRECO (92), Paul FERA (93), Jean-Claude MARTINEZ (94).

Excusés :
Jean-Louis BIASIN (75), Thierry DESRUES (77), Armand PERIE (78), Patrick GUYMARD (91).

INVITES :

Présents :
Sylvain BERNARD, Franck CIBOIS, Francis JOUBERTON, Jean-Daniel SIMONET.

Excusé :
Christophe RENAULD.

Le lundi 24 février 2020, à 19h00, les membres du Comité Directeur se sont réunis au siège de la Ligue Régionale Ile de France de Rugby – 9, Rue Omer Talon – 75011 Paris, sur convocation écrite faite par le Président en date du 17 février 2020.

La feuille de présence a été signée par chaque membre.

Le quorum étant atteint, 26 sur 48 présents pour le Comité Directeur, l'assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Accueil du Président
2. Validation du PV du Comité Directeur du 25 novembre 2019
3. Actualités fédérales et régionales
4. Point sur le projet scolaire « Ambassadeurs »
5. Point sur la mise en place des Représentants Départementaux Ecoles de Rugby
6. Questions diverses

La réunion débute à 19 heures sous la Présidence de Florian GRILL.

I. ACCUEIL DU PRÉSIDENT

Florian GRILL remercie de leur présence les membres du Comité Directeur et avant d'aborder l'ordre du jour, salue la mémoire de François PIAZZA décédé le 11 février dernier qui a été un élu du Comité d'Ile-de-France et Président du Comité Départemental de l'Oise.

Thierry ALLIESSE et Jean-Claude MARTINEZ confirment qu'il a été un grand serviteur du rugby.

II. VALIDATION DU PV DU COMITE DIRECTEUR DU 25 NOVEMBRE 2019

Florian GRILL présente le procès-verbal du Comité Directeur du 25 novembre et le soumet à l'approbation des membres du Comité Directeur.

Sans remarque, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

III. ACTUALITES FEDERALES ET REGIONALES

A - Actualités fédérales

1 – France 2023

- Florian GRILL rappelle l'organisation du 9 février dernier du lancement du Comité Local de Coordination Ile-de-France à l'occasion du match France-Italie et informe le Comité Directeur que :
 - ⇨ La LIFR a déposé 3 dossiers dans le cadre de l'appel à projets lancé par le fonds de dotation Rugby au Cœur. Il complète en précisant que la LIFR est la seule Ligue à avoir déposé des dossiers. Il précise qu'une prochaine communication va partir à destination des clubs pour le proposer une Boîte à idées et une méthode afin de les inciter à déposer des dossiers.
 - ⇨ Le projet « 2023 apprentis » va être lancé à compter de mars ou avril 2021.
 - ⇨ Le « Train du Rugby » va passer en Ile-de-France les 16 et 17 juin 2020.

2 – Mutualisation des droits des 6 Nations

- Florian GRILL informe le Comité Directeur que les Fédérations composant le Comité des 6 Nations ont décidé de mutualiser leurs droits du Tournoi des 6 Nations et des tournées de novembre pour les vendre de manière commune et homogène, en y ajoutant les féminines, les U20 et l'ensemble des matches internationaux disputés à domicile par une équipe nationale. Il précise que c'est, pour lui, un enjeu majeur.
- D'autre part, il signale que les candidatures de l'Afrique du Sud et du Japon ont été évoques pour intégrer le Tournoi des 6 Nations.

3 – Partenariat avec Renault

- Florian GRILL signale que le Comité Directeur a approuvé la lettre d'intention pour l'engagement de RENAULT comme partenaire officiel de la FFR.

4 – Suppression phases finales féminines à X

- Florian GRILL confirme que la FFR à valider la suppression des phases finales féminines à X.
- Thierry ALLIESSE précise que pour pallier l'absence de ces phases finales, une démarche commune a été menée avec les autres ligues de l'ex secteur Nord-Est et il a été décidé d'organiser une journée finale à X pour les féminines le 24 mai. Les Ligues prendront en charge quelques frais et une demande de subvention va être envoyée à la FFR par les Hauts-de-France.
- Jean-Francois MICHELON signale que l'APARE a créé un challenge féminin à X qui aura lieu le 1er mai à Montauban, ouvert aux rassemblements des CD en plus des clubs composant l'APARE.

5 – Charte de l'arbitrage

- Sylvain BERNARD présente les modalités d'application de la charte de l'arbitrage *(voir document joint en annexe 1).* Il ressort qu'à la'rticle 7 de la charte, il est prévu que le contrôle de ces obligations doit se faire au 15 avril. Or, le championnat se terminant le dimanche 29 mars, il ne sera pas possible d'attendre le 15 avril pour effectuer ces contrôles. De ce fait, il est proposé au Comité Directeur d'adopter une disposition permettant d'effectuer le contrôle au 30 mars au lieu du 15 avril.
- Florian GRILL soumet cette proposition au vote du Comité Directeur.

Le Comité Directeur approuve à l'unanimité cette proposition

6 – Gratuité de la licence FFR au 1er février

- Florian GRILL signale que le Comité Directeur de la FFR a décidé d'avancer la gratuité de la licence FFR des joueurs de la catégorie « Ecole de rugby » au 1er février 2020. Il précise que cela ne comprend que la part FFR de la cotisation que les clubs demandent à leurs licenciés.

7 – Refonte des financements des Comités Départementaux

- Peter MACNAUGHTON rappelle que les Comités Départementaux sont actuellement aidés par la FFR via l'attribution d'un montant d'aide sans réelle objectivité de l'actvité rugby sur le département. En précisant qu'au niveau national, il y a actuellement 11 montants forfaitaires différents.
- Le projet de réforme des financements approuvé par le Comité Directeur de la FFR est basée notamment sur 6 critères de subventionnement pour la part spécifique :
 - ⇨ La part de la subvention N-1.

- ⇨ La part des clubs en 2018/2019 – basée sur les données Ovale-2.
- ⇨ La part de licenciés en 2018/2019 - basée sur les données Ovale-2.
- ⇨ La moyenne entre la part de licenciés masculins et féminins en école de rugby pour la saison 2018/2019 – basée sur les données Ovale-2.
- ⇨ La part des clubs ayant participé à la semaine des Ecoles de Rugby en 2018 – basée sur les données de la Direction sportive.
- ⇨ La part de la licenciation pour 10 000 habitants en 2018/2019 - basée sur les données Ovale-2 et le recensement de l'INSEE.

- La moyenne simple de ces 6 critères donne l'indice de financement du Comité Départemental. Cette simulation est basée sur le principe suivant :
 - ⇨ mise en place d'un socle de financement de 5 625€ (soit 50% du montant moyen d'aide en 2019-2020) ;
 - ⇨ d'une prime PAD (Plan d'Actions Départemental) ;
 - ⇨ d'une part spécifique en fonction de l'activité rugby du département.
- La refonte des financements des Comités départementaux aura pour conséquence :
 - ⇨ Une augmentation budgétaire de 32% passant ainsi de 1 060 K€ en 2019-2020 à 1 400 K€, soit une augmentation de 340 K€.
- En conclusion, à priori le variable + le fixe (sous réserve de faire le PAD USEP UGSEL) permettra aux 8 départements franciliens de toucher plus que le montant fixe actuel.

B - Actualités territoriales

1 – Tableau des effectifs

- Florian GRILL présente un tableau de bord qui est sorti chaque semaine afin de suivre l'évolution des effectifs des clubs *(voir document joint en annexe 2)*. Dans ce tableau, on compare les effectifs à la même date sur la saison N et la saison N-1. Le tableau présenté ce soir compare les effectifs au 24 février.
- On note :
 - Une baisse chez les M16/M18-M19
 - Une légère hausse chez les +18
 - Une baisse au niveau des écoles de rugby
 - Une hausse au niveau du rugby Loisir et nouvelles pratiques (rugby à 5)
 - Ce qui donne une baisse globale sur les pratiquants de -294
 - Au niveau des encadrants, on est en hausse avec une baisse chez les arbitres et une augmentation au niveau des éducateurs.
- En conclusion, cela donne une baisse globale de -304 licenciés en effectifs net (sans les doublons joueur / dirigeant), soit -1,02 %.

2 – Ambassadeurs scolaires

- Le point sera détaillé lorsque nous aborderons le point IV.

3 – Projet en cours de MOIS DES EDR en juin

- Elisabteh KARIOTAKIS donne les grandes lignes du projet du mois des écoles de rugby qui aura lieu en juin 2020.
- Ce projet fera l'objet d'une présentation plus détaillée lors d'une prochaine réunion, cependant il faut retenir :
 - ⇨ Portes ouvertes :

- Juin pour intervenir avant les forums ;
- Idée d'une Mécanique de génération de trafic « amène un / une ami (e) » ;
- Etude en cours partenariat avec les éditions BAMBOO « les Rugbymen » ;

⇨ La diffiusion d'un film sur le thème : N'aie pas peur maman.

⇨ Mettre en avant les tournois organisés en Ile-de-France durant le mois de juin.

4 – Signature en cours convention Ile de France avec le Secours populaire

- Florian GRILL informe le Comité Directeur que la LIFR va signer une convention avec le Secours Populaire afin de proposer un prix licence limitée à 20 euros pour famille mineurs dans QPV. L'objectif est que cette convention soit effective avant le mois du rugby des écoles de rugby.

5 – Explication de la volonté de la LIFR de concentrer les CTC sur la formation des éducateurs

- Pascal GIRAUD et Jérôme LAMANDA présentent les orientations données à l'action des CTC :
 - Augmenter la qualité de l'encadrement si on veut fidéliser : On évalue actuellement à 50% environ le nombre d'éducateurs formés, on veut passer à 80% ;
 - Augmenter la durée moyenne d'une licence FFR (2 ans et 3 mois seulement).
- Florian GRILL précise que le message clé : C'est que le bon éducateur est celui qui fidélise « 15 gamins au début, 18 à la fin dont les 15 du début ».
- Afin d'accomplir cette mission prioritaire, la volonté est de passer à 13 centres de formation Brevet Fédéral au lieu des 8 actuellement. Cela suppose de pousser les clubs à inscrire éducateurs. Il pourra être donné la possibilité à un club d'accueillir une formation s'il y a au moins 12 participants annoncés.

6 – Point d'avancement diagnostic club des CTC

- Florian GRILL rappelle le calendrier prévu concernant la réalisation des diagnostic clubs sachant que tous les CTC sont maintenant en place dans les 13 bassins.
 - Il est prévu que les CTC de la 1ère vague (ceux arrivés au cours du 2ème semestre 2019) fournissent mi-mars les diagnostics de leurs clubs aux Comités Départementaux.
 - Ainsi, un partage est prévu avec les Comités Départementaux avant remise au club.
- Thierry ALLIESSE fait part, que lors des réunions des clubs, il y a eu un bon retour des clubs sur l'action des CTC.
- Valérie PHILIPPE suggère que les CTC puisse faire remonter les problèmes rencontrés par un club vis-à-vis d'un éducateur pour éviter qu'on retrouve par la suite la même situation dans un autre club.
- Florian GRILL confirme qu'en effet cela sera de la mission du CTC de détecter les éducateurs qui peuvent poser problème.
- Jean-François MICHELON rappelle que le Racing 92 attend toujours une proposition de la LIFR afin du pouvoir mettre en place un Prix de l'éducateur.
- Florian GRILL précise que ce projet est toujours d'actualité et que la décision se fera par bassin. Il reste maintenant à définir en commun LIFR/Racing 92 les modalités précises ainsi que le nom donné à ce prix (prix Pierre CETTOUR ROSE par exemple).
- A la question de Didier GENINASCA sur les motivations des éducateurs (transmission ou gratification), une étude sur les éducateurs a été lancé. Dès que la restitution sera finalisée, une communication sera faite sur cette étude. Cependant, pas sur qu'on trouve la réponse à la question de la motivation réelle des éducateurs !

7 – Plan d'action pour lien avec les UFR Staps

- Florian GRILL rappelle qu'en Ile-de-France il y a 5 UFR STAPS et nous souhaiterions que l'ensemble des étudiants option rugby puissent avoir dans le cadre de leur formation un Brevet Fédéral avec des équivalences en le proposant à un tiers du prix de la formation (soit 150 € au lieu de 450 €).

- Marc-Henri KUGLER précise que ce projet aboutira à une co-validation de la formation STAPS/LIFR. Même si des conventions ont déjà existé, il est important de relancer ce dispositif.

Le Comité Directeur approuve à l'unanimité cette proposition

8 – Point d'avancement POS des CD

- Peter MACNAUGHTON confirme que le projet avance bien mais si cel se fait à des vitesses différentes d'un Comité Départemental à un autre. Cette démarche est accompagné par un cabinet externe : Amnyos.
- La date limite de fin mars est prévu pour un retour des Comités Départementaux avec bon soutien du cabinet de conseil et le soutien des 2 CTL.
- On espère remettre les 8 POS à la FFR après un relecture par le comité de pilotage (Peter MACNAUGHTON, Thierry CHEVALIER, Françis JOUBERTON et Franck CIBOIS).
- Une dernière journée est prévue lundi prochain pour faire un point individuel avec les Comités Départementaux.

9 – Convention club Oise

- Thierry ALLIESSE informe le Comité Directeur que lors d'une réunion avec les Hauts-de-France il est envisagé de renouveler ce dispostif de convention.
- L'idée serait de signer une convention club par club en laissant le choix aux clubs de se positionner avec un engagement sur 2 ans et de revoir le point sur la formation avec l'arrivée des CTC dans les ligues.
- Une réunion est prévue mi-mars pour finaliser cette convention.

10 – Qualification des terrains

- Florian GRILL rappelle les objectifs de la LIFR vis-à-vis de cette question sur la qualification des encientes sportives en prenant en compte les chiffres suivants :
 - 15% en 2017/2018
 - 33% en 2018/2019
 - 57% actuellement (2019/2020) (Michel mentionne même 62%)
 - Soit 155 terrains qualifiés sur 273
- Un courrier va être adressé la semaine prochaine aux Présidents des clubs dont le terrain principal n'est pas qualifié (les Présidents des Comités Départementaux seront en copie).
- Faute de procédure de qualification engagée d'ici la fin de la saison, les rencontres ne pourront plus se dérouler sur ces terrains au cours de la saison 2020/2021.
- Actuellement, la FFR refuse de valider des demandes de rencontres amicales face à des équipes étrangères (même en jeunes) si le terrain n'est pas qualifié.
- Elisabeth KARIOTAKIS demande si les écoles de rugby sont soumises à la même règle.
- Michel DESFRERES confirme que pour les écoles de rugby, il faut au minimum un terrain qualifié « E ».
- Thierry ALLIESSE précise que pour la pratique du rugby loisir, il est fait un terrain qualifié.
- Jean-Claude MARTINEZ pose la question : que pouvons-nous faire quand les mairies ne sont pas sensibilisées et sont prêtes à laisser tomber ?

- Florian GRILL précise que pour soutenir les clubs on peut rédiger les courriers signés de la LIFR ou des Comités Départementaux.
- Paul TREMSAL pense que l'important c'est la notion « d'engager le processus ».
- Michel DESFRERES précise que le plus souvent pour les clubs territoriaux c'est juste des détails. Au niveaux des clubs fédéraux il n'en reste que deux dont les terrains ne sont pas qualifiés.
- Jean-Loup DUJARDIN souligne qu'un courrier est une bonne chose, et peut être facilitateur pour débloquer la situation, voir des fonds. En effet, pour certains clubs, il s'agit juste de répondre pour avancer sur cette qualification. Il faut aussi voir quels sont les moyens que la Ligue peut apporter pour remplir les dossiers. Enfin, certains clubs sont sollicités pour être camps de base dans le cadre de la prochaine Coupe du Monde et cela peut aussi faire avancer certains dossiers.
- Alain DENETRE précise qu'il y a des clubs ne répondent pas. D'autre part, il faut faire attention de ne pas perdre les terrains et de bien les occuper. Risque de donner à une autre association ou à un promoteur, donc il faut y aller sur la pointe des pieds.

11 – Etude sur les formations en cours de finalisation

- **Florian GRILL** informe le Comité Directeur qu'une étude est en cours sur les éducateurs afin de comprendre les raisons d'inscription ou non et les profils des éducateurs.

12 – Rugby à 7

- **Marc-Henri KUGLER** présente le plan d'action « rugby à 7 » pour la saison 2019/2020 *(voir document joint en annexe 3)*.
 - Lancement de « l'IdeF 7s Open Tour » lors de l'In Extenso Super Sevens le samedi 1er février 2020.
 - Cette opération concerne les garçons et filles M-16, M-19 et F-18 des clubs
 - Elle vise à combler des trous dans le calendrier.
 - Elle se déroulera sur les mois d'avril à juin.
 - De plus, la LIFR met en place :
 - Un certificat à 7 : 57 inscrits et formation réouverte
 - Une formation des arbitres sur la spécificité du rugby à 7
 - Un Stagiaire a intégré la LIFR pour 6 mois.
 - Le tournoi JC Technique d'Aulnay intègre le circuit élite FFR
 - Le tournoi 7 de Cœur intègre le circuit développement FFR
- **Thierry ALIESSE** précise que ce plan d'action a été présenté lors des réunions des clubs.
- **Florian GRILL** précise que ce plan d'action est essentiel pour le développement du rugby à 7 dans la perspective des Jeux Olympiques en 2024 et est cohérent pour impliquer toutes les composantes du rugby.
- **Jean-François MICHELON** mentionne que l'APARE a un projet d'un tournoi à 7 pour les moins de 14 ans et surtout que tous les joueurs y participent.
- **Jérome LAMANDA** rappelle que cela prend en compte des joueurs 7 profilé et 7 non profilé.

13 – Ballons EDR à aller chercher

- **Elisabetch KARIOTAKIS** rappelle que les Comités Départementaux du 77, 78 et 93 n'ont pas récupérés lors de la soirée des vœux les balons non retirés par les clubs. Ils pourront les prendre à la fin de la réunion.

14 – Présence élus aux finales à X

- **Peter MACNAUGHTON** informe que le Comité Directeur que nous aurons 5 sites le 29 mars prochain pour les finales de rugby à X.
- Il reste encore 2 sites à trouver sur les 5 sites.
- Dès que tous les sites seront connus, Peter demandera les disponibilités des uns et des autres afin qu'il y ait des élus sur tous les cites.

IV – POINT SUR LE PROJET « AMBASSADEURS »

- **Pascal GIRAUD** dresse un point de situation sur le projet « Ambassadeurs ».
 - Objectif :
 - Accroitre la présence du rugby dans le monde scolaire
 - Rugby comme support pédagogique
 - Recrutement :
 - Ambassadeur : il est du monde de l'Education Nationale
 - 60 dossiers retenus.
 - 2/3 des clubs ont proposé leur(s) Ambassadeur(s)
 - On les fait valider par l'Education Nationale dans le cadre d'une co-construction.
 - En arrivant avec une aide de 2700 € on convainc
 - Avancement :
 - Les clubs ont été prévenus.
 - Un travail est entrepris afin de consolider les dossiers.
 - 1/3 des dossiers sont déjà complets
 - Mais on doit consolider dans le temps.
 - Certains sont prévus entre février avril, d'autre avril -juin, d'autre septembre.
 - Le kit est disponible pour les clubs et aux ambassadeurs désignés.
 - Fonctionnement :
 - Visa du Comité Départemental prévu.
 - Une avance de 700 euros sera faite par la LIFR.
 - Complémentaire des actions existantes.
- **Florian GRILL** signale que lors du lancement du CLC, le délégué USEP du 93 lui a confirmé l'intérêt de ce projet. D'autre part, il est important que l'aide financière ne serve pas uniquement pour dédommager l'ambassadeur.
- **Jean Claude MARTINEZ** souhaite aider les clubs de son département par une aide de 500 € en complément de l'aide de 1 350 € de la LIFR mais pour cela, il a besoin d'un justificatif pour pouvoir verser cette aide complémentaire.
- **Jean-Claude GRECO** signale que le Comité Départemental du 92 va aussi aider les clubs inscrits dans ce projet par une aide de 675 € par club (4 clubs – 2 fédéraux et 2 séries). D'autre part, les 2 services civiques du CD 92 sont à la disposition des clubs pour les aider dans la mise en œuvre de ce dispositif.
- **Florian GRILL** rappelle l'importance du triple pilotage : Club, Ligue via le CTC, Comité Départemental.
- **Pascal GIRAUD** confirme que la LIFR va pouvoir communiquer avec les Ambassadeurs.
- **Paul TREMSAL** signale qu'il est peut être plus difficile à comprendre ce projet pour les clubs qui sont déjà engagés vis-à-vis du monde scolaire depuis plusieurs années.
- **Thierry ALLIESSE** précise que l'objectif c'est que cela fasse boule de neige.

V – POINT SUR LA MISE EN PLACE DES REPRESENTANTS DEPARTEMENTAUX ECOLES DE RUGBY

- **Florian GRILL** présente le projet de message aux clubs concernant l'Investissement conjoint de votre Ligue et de vos Comités Départementaux pour améliorer la qualité des plateaux Ecoles de Rugby (EDR) qui a été soumis à la validation des Présidents des Comités Départementaux :

Bonjour à toutes et à tous,

Constat : les Ecoles de Rugby qui représentent 50% de nos effectifs sont une priorité pour notre rugby francilien.

- *Or, nous constatons que la fidélisation des licenciés n'est pas suffisamment au rendez-vous.*
- *La durée moyenne d'une licence FFR n'est que de 2,3 ans et les départs sont très importants, en particulier dans les EDR.*
- ***Mieux fidéliser nos licenciés EDR doit être une priorité pour tous.***

Selon nous, il y a 3 leviers pour mieux fidéliser les licenciés :

1. ***le projet de jeu*** *proposé par le Club sachant que nous recommandons à tous un projet fondé sur le rugby de mouvement.*
2. ***la qualité de l'encadrement bénévole et sportif*** *sachant que nous avons pour objectif de convaincre tous les Clubs franciliens d'augmenter le pourcentage d'éducateurs formés et disposant d'un Brevet Fédéral (la moyenne nationale en EDR serait aux alentours de 30%, alors qu'en Ile de France nous serions à 50%). Nous voudrions monter à 80%.*
3. ***la qualité de l'organisation des plateaux*** *EDR sur notre territoire.*

Pour améliorer la qualité de l'organisation des plateaux, la LIFR et les Comités Départementaux franciliens ont décidé d'investir ensemble, au service des Clubs et de tous :

- *Nous souhaitons pour cela constituer* ***un nouveau corps de Représentants Départementaux.***
- *Dans un premier temps, ils seront chargés d'accompagner* ***la qualité de l'organisation des plateaux U14.***

Au total, cela représente 326 plateaux à couvrir progressivement correspondants :

- *aux 4 journées de brassage,*
- *aux 4 journées de qualification,*
- *aux journées de classement.*
- *A noter : la journée finale est pour sa part déjà couverte par le pôle EDR et la commission des arbitres.*

Cette mesure ne génère aucun surcoût pour les Clubs.

L'intégralité du coût des Représentants Départementaux, soit 16 000 euros environ, est pris en charge par votre Ligue et par vos Comités Départementaux :

- *un Représentant Départemental sera défrayé à hauteur de 50 euros par plateau.*
- *avec 326 plateaux par saison, cela représenterait un coût annuel d'un peu plus de 16 000 euros.*
- *ce coût sera entièrement pris en charge pour 50% par la LIFR et pour 50% par les Comités Départementaux.*
- ***les Clubs n'auront donc rien à payer.***

Quel sera le rôle et les missions précises du Représentant Départemental sur les plateaux EDR ?

- *veiller au bon respect des conditions d'organisation,*
- *s'assurer que les joueuses et joueurs soient licenciés pour garantir la sécurité de toutes et tous,*
- *s'assurer que le bon style de jeu est bien appliqué et que les règles sont respectées,*
- *rapporter d'éventuelles incivilités qui nuisent à la fidélisation des enfants,*
- *réguler l'éventuel excès de motivation des parents ou supporters en bord de touche,*

- *s'assurer de la bonne rédaction des feuilles de match même s'il est important de rappeler qu'à l'Ecole de Rugby, le résultat ne doit pas être un objectif.*

Par cet investissement conjoint, votre Ligue et vos Comités Départementaux montrent leur volonté commune de contribuer avec vous à une meilleure fidélisation de nos licenciés, et ce déjà dans ***les Ecoles de Rugby qui sont et doivent rester notre priorité N°1.***

- **Jean-Claude MARTINEZ** propose une nouvelle répartition des frais à la charge des Comités Départementaux (tableau ci-dessous) pour que cela ne soit pas un montant fixe mais plutôt un montant en fonction du nombre de plateaux organisés sur le territoire du département.

Participation Financière des Frais des Représentants Départementaux
Plateaux des Ecoles de Rugby des M14
Total des rencontres à domicile 2019/2020

	BRASSAGE	QUALIFICATION	TOTAL		Montant(x25€)
CD75	13	15	**28**	9,65%	**700,00 €**
CD77	19	19	**38**	13,10%	**950,00 €**
CD78	23	22	**45**	15,51%	**1 125,00 €**
CD91	20	18	**38**	13,10%	**950,00 €**
CD92	22	26	**48**	16,55%	**1 200,00 €**
CD93	19	23	**42**	14,48%	**1 050,00 €**
CD94	16	10	**26**	8,96%	**650,00 €**
CD95	13	12	**25**	8,62%	**625,00 €**
	145	145	290		**7 250,00 €**

- **Jean-Claude GRECO** découvre ce soir cette proposition et pense qu'il serait plutôt souhaitable de prendre en compte le nombre d'école de rugby par département. Il a besoin de prendre le temps de valider avec son Comité Directeur pour se positionner.
- **Florian GRILL** propose qu'à partir du moment ou les Comités Départementaux sont d'accord pour prendre en charge 50 % des frais, cela ne remet pas en cause la communication aux clubs. Il reste à définir entre les Comités Départementaux les modalités définitives de prise en charge.

- **Marie Christine ARNALDI** pense qu'au niveau de la communication aux clubs, il serait préférable de mettre tout d'abord le rôle du représentant et ensuite la gestion financière du dispositif. D'autre part, elle pose la question : Comment ces Représentants Départementaux vont-ils être recrutés ?
- **Alain COLLAS** rappelle que selon les directives fédérales ces représentants doivent être des membres des départements et intervenant bénévolement. Les dossier de candidature seront gérés par la LIFR selon une organisation similaire aux Représentants fédéraux avec un prélèvement sur le réalisé à 50/50.
- **Bruno CHETOUANE** se pose la question s'il y a vraiment des problèmes sur les plateaux nécessitant la désignation de ces représentants ?

- **Elisabeth KARIOTAKIS** préise qu'il s'agit d'une décision fédérale et qu'il faut peut être cibler les plateaux ou il faut désigner ces Représentants Départementaux.
- **Pascal GIRAUD** signale que le Repérsentant Départemental ne se substitue pas au responsable de plateau, mais il l'aide et l'accompagne.
- **Didier GENINASCA** rappelle que l'idée de la mise en place de ces Représentants Départementaux a commencé lors d'une réunion de la commission nationale des écoles de rugby afin de :
 - Gérer les problèmes sur un grand nombre de tournois souvent pas résolus par les organisateurs ;
 - Gérer notamment les contestation sur les formes de jeu ;
 - Se donner la possibilité d'assainir l'organisation des plateaux.
- **Jean-Claude MARTINEZ** précise qu'il faut bien insister sur la qualité d'organisation des plateaux et non sur les incivilités.

VI – QUESTIONS DIVERSES

Question de :

- **Alain COLLAS :**
 - Il signale que pour ceux qui le souhaite, l'imprimé pour déclarer les km afin de bénéficier de la réduction fiscale est à leur disposition.

- **Jean-Loup DUJARDIN :**
 - J'ai eu connaissance de l'agression d'un arbitre par un père de famille lors d'un match de jeune. Il faudrait qu'il y ait une position de la LIFR vis-à-vis de ce type d'agissement ?
 - **Sylvain BERNARD** signale que la LIFR s'est saisie du dossier.
 - **Jean-Daniel SIMONET** confirme qu'une action a été engagé en justice et la LIFR s'est constitué en partie civile.
 - **Florian GRILL** précise que la LIFR a pris un avocat (qui n'est pas Jean-Daniel SIMONET) pour engager cette procédure.
 - On note une baisse des effectifs dans les clubs et je me pose la question sur l'intérêt de créer un club avec une école de rugby à côté d'autres clubs. Il est dommage que ni la LIFR, ni le Comité Départemental n'ait pas consulté les clubs aux alentours.
 - **Florian GRILL** rappelle la procédure concernant la création d'un club. La LIFR ne décide pas, à elle seule, la création d'un club. Le Comité Départemental a été consulté pour avoir un avis sur la création d'un lub à Asnières sur Seine. Pour ma part, je pense que la création d'un club dans une ville de 80 000 habitants sans porter préjudice aux clubs de Clichy, Gennevilliers, Courbevoie.
 - **Elisabeth KARIOTAKIS** précise que si le dossier est viable, il n'y a pas de raison de refuser le projet.
 - **Paul TREMSAL** pense qu'il est logicque que le Comité Départemental consulte les clubs autour lorsqu'il y a un projet de création d'un club dans une ville limitrophe.
 - **Jean-Claude GRECO** précise que ce projet n'est qu'à l'étude. Pour le moment rien de fait, c'est seulement un débat sur la faisabilité. Créer c'est bien, pérenniser ce sera autre chose. On verra si on valide quand on aura le dossier. Quand le dossier sera complet, je consulterai les 3 clubs aux alentours.
 - Un rapprochement serait à l'étude entre la FFSE et la LIFR. Qu'en est il ?
 - **Thierry ALLIESSE** précise que la FFSE représente 3300 licenciés rugby et on n'a jamais caché qu'il y a des discussions d'autres structures dont la FFSE. D'autre part, Yves Dubuc a quitté la FFSE et on l'a intégré au groupe Rugby Loisir. On travaille aussi avec Large pour un rapprochement du même type.

Onsouhaiterait mettre en place une pratique comme la FFSE le propose. Pour cela, on a fait une demande sur l'arbitrage du loisir avec une formation type LCA pour le Loisir.

- **Florian GRILL** signale que la LIFR est en accord avec la FFR sur ce sujet car il n'est pas normal que ces structures aient quitté le giron fédéral. On a déjà relancé le rugby loisir et maintenant il faut se rapprocher des clubs qui évoluent en FFSE.
- **Paul FERA** signale qu'Yves DUBUC fait parti du Comité Directeur du Comité Départemental du 93.
- **Florian GRILL** cofirme qu'Yves DUBUC est quelqu'un de bien et l'objectif est d'essayer de travailler avec tout le monde afin de développer le rugby loisir.

- **Didier GENINASCA :**
 - Je constate ce week-end encore des forfaits qui impactent les compétitions. De plus, pourquoi le rugby francilien est peu représenté dans l'élite jeune (équipes nationales) ?
 - **Jérôme LAMANDA** précise que cet état de fait est surtout du fait une génération qui n'est pas la hauteur du Haut Niveau et qu'il faut aussi noter l'absence d'éducateur francilien dans l'encadrement des équipes de France.
 - **Florian GRILL** Raison de plus pour la relance des licenciés et la suppression des Taddei a retiré l'céhange qui existait entre les territoires.
 - **Jérôme LAMANDA** signale qu'il est envisagé au niveau de la DTN de redescendre l'AT6N sur les moins de 16 ans.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 21h40.

Fait à Paris, le 24 février 2020.

Le Président	Le Trésorier Général
Florian GRILL	Alain COLLAS

ANNEXE 1

Application de la charte de l'arbitrage

APPLICATION DE LA CHARTE DE L'ARBITRAGE AUX CLUBS REGIONAUX

(ANNEXE III DES REGLEMENTS GENERAUX de la FFR)

SAISON 2019 – 2020

Article 5 – Point 2

OBLIGATIONS DES CLUBS

- Le nombre d'arbitres officiels que les associations doivent mettre à la disposition de leur organisme régional est variable suivant la compétition à laquelle participe leur équipe première.
- Pour les associations participant aux championnats d'Honneur à la 4ème Série, il ne peut être inférieur **à 1 arbitre**.

Est comptabilisé tout arbitre âgé de 14 ans minimum à 55 ans maximum au 1er juillet de la saison sportive en cours **ayant dirigé au moins 4 matchs.**

Article 5 – Point 3

OBLIGATIONS DES ARBITRES

- Outre l'obligation d'officier pour être considéré comme actif pour leur club, les arbitres ont l'obligation de diriger un nombre minimum de rencontres par saison au regard de leur grade.
- Ce nombre est fixé à :
 - 12 matches de compétition pour tout arbitre fédéral (qualification AF1),
 - 8 matches de compétition pour tout arbitre régional (qualification AR2),
 - 6 matches de compétition pour tout arbitre stagiaire (qualification AS3),
 - 4 matches de compétition pour tout arbitre en cours de formation (qualification A.C.F.)

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Article 7

MESURES DE RECOMPENSES POUR LES EQUIPES DE SERIES REGIONALES

- **Au 15 avril** de chaque saison, les mesures de récompense suivantes sont appliquées au classement de toute équipe « UNE » concernée par l'obligation de mise à disposition d'arbitres:
 - 2 points de bonus si l'association respecte la mise à disposition d'un arbitre « actif », donc ayant dirigé au moins 4 rencontres (Article 5 – Point 2)
 - 1 point de bonus supplémentaire si l'obligation relative au grade de l'arbitre est respectée (Article 5 – Point 3)

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Article 7

MESURES DE RECOMPENSES POUR LES EQUIPES DE SERIES REGIONALES

- La phase qualificative des compétitions Séniors de la LIFR s'achevant le dimanche 29 mars 2020, il est proposé de contrôler le respect des obligations relatives à la Chartre de l'Arbitrage au **30 mars 2020**, de manière à pouvoir calculer les points de bonus et de les ajouter au classement général des équipes.
- Cette mesure est nécessaire pour pouvoir déterminer dans les délais les équipes qualifiées pour les phases finales. Et il n'y a aucune rencontre régionale officielle prévue entre le 30 mars et le 15 avril 2020.

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

ANNEXE 2

Effectifs Ile-de-France au 24 février

		2019 / 2020	2018 / 2019	Variation	Variation %	2018 / 2019 au 31/05/2019
Cadets / Juniors	M16G	2 455	2 545	-90	-3,54%	2 575
	M19/M18F	2 793	3 009	-216	-7,18%	3 075
	Fem.	415	442	-27	-6,11%	485
	Masc.	4 833	5 112	-279	-5,46%	5 165
	Total	**5 248**	**5 554**	**-306**	**-5,51%**	**5 650**
Séniors	Fem.	892	824	**68**	**8,25%**	849
	Masc.	6 126	6 139	-13	-0,21%	6 197
	Total	**7 018**	**6 963**	**55**	**0,79%**	**7 046**
Sous-total Compétitions	*Fem.*	*1 307*	*1 266*	***41***	***3,24%***	*1 334*
	Masc.	*10 959*	*11 251*	*-292*	*-2,60%*	*11 362*
	Total	***12 266***	***12 517***	*-251*	*-2,01%*	***12 696***
EDR	M6	735	646	**89**	**13,78%**	681
	M8	1 855	2 022	-167	-8,26%	2 075
	M10	2 506	2 634	-128	-4,86%	2 693
	M12	2 805	2 903	-98	-3,38%	2 969
	M14/M15F	2 844	3 142	-298	-9,48%	3 201
	Fem.	740	653	**87**	**13,32%**	712
	Masc.	10 005	10 694	-689	-6,44%	10 907
	Total	**10 745**	**11 347**	**-602**	**-5,31%**	**11 619**
Rugby Loisir	Fem.	42	26	**16**	**61,54%**	30
	Masc.	1 410	1 078	**332**	**30,80%**	1 117
	Total	**1 452**	**1 104**	**348**	**31,52%**	**1 147**
Nouvelles Pratiques	Fem.	565	496	**69**	**13,91%**	523
	Masc.	1 110	968	**142**	**14,67%**	1 032
	Total	**1 675**	**1 464**	**211**	**14,41%**	**1 555**
Sous-total Joueurs	*Fem.*	*2 654*	*2 441*	***213***	***8,73%***	*2 599*
	Masc.	*23 484*	*23 991*	*-507*	*-2,11%*	*24 418*
	Total	***26 138***	***26 432***	*-294*	*-1,11%*	***27 017***
Sous-total Educateurs	*Total*	*1 475*	*1 410*	***65***	***4,61%***	*1 459*
Sous-total Arbitres	*Total*	*276*	*304*	*-28*	*-9,21%*	*338*
Dirigeants	Fem.	920	869	**51**	**5,87%**	897
	Masc.	4 340	4 221	**119**	**2,82%**	4 325
	Total	**5 260**	**5 090**	**170**	**3,34%**	**5 222**
Total Général Brut	*Fem.*	*3 574*	*3 310*	***264***	***7,98%***	*3 496*
	Masc.	*27 824*	*28 212*	*-388*	*-1,38%*	*28 743*
	Total	***31 398***	***31 522***	*-124*	*-0,39%*	***32 239***
Total Général Net	*Fem.*	***3 357***	***3 119***	***238***	***7,63%***	***3 294***
	Masc.	***26 116***	***26 658***	*-542*	*-2,03%*	***27 144***
	Total	***29 473***	***29 777***	*-304*	*-1,02%*	***30 438***

ANNEXE 3

Plan d'action Rugby à 7

PLAN D'ACTION EN FAVEUR DU RUGBY À 7

SOMMAIRE

- LE CONTEXTE :
 - des forces sur lesquelles s'appuyer
 - des insuffisances à combler
 - des opportunités à saisir
- LES ENJEUX : élargir le public d'initiés et l'offre de pratique
- LA MISE EN ŒUVRE : 3 actions pour booster le 7 avec un calendrier lisible et motivant
- L'ESPRIT SOUHAITE : une certaine idée commune du Sevens en IDF

Le contexte : des forces sur lesquelles s'appuyer
Ile de France, terre d'internationaux !

- L'Ile de France est **un réservoir continu de joueuses et de joueurs pour les équipes de France à 7**


Anne Cécile CIOFANI


Stephen PAREZ


Jonathan LAUGEL


Nassira KONDE


Lina GUERIN


William IRAGUHA

Le contexte : des forces sur lesquelles s'appuyer
Ile de France, terre des Assos Sevens

- L'Ile de France dispose de **ressources et de compétences déjà en place** avec notamment l'expertise de 8 **« Assos Sevens »** :

7 Fantastics

7 Salopards

Ocean's Sevens

Scavenger 7 's

Chab's Sevens

Galactik Sevens

Seventise

Wonder 7

Le contexte : des forces sur lesquelles s'appuyer
Ile de France, terre de champions

- **De nombreux titres dont 3 à l'issue de la saison 2018/2019 :**

Seventise	7 Fantastics	RC Chilly Mazarin
Champion de France Elite Masculin	Vice Champion de France Elite Masculin	Vainqueur du circuit féminin
1	2	1

Le contexte : des forces sur lesquelles s'appuyer
Ile de France, Ligue pionnière et référente sur 7s

- **La LIFR reste pionnière sur le 7 et maintenant co-organisatrice de deux Tournois à 7 de référence :**

Tournoi des CAPITALES Paris — avec le **Comité de Paris**

TOURNOI DE CŒUR 7 — avec l'association **Côté Ouvert**

Le contexte : des forces sur lesquelles s'appuyer
Ile de France, terre de tournois

- L'Ile de France voit les Tournois de 7s se multiplier :

OPCF Seven Galaxy
OL Columérien et Pays Fertois

Queens Rugby 7 Festival
RC Vincennes

JC Technique
Rugby Aulnay Club

Papa Alex
St Geneviève Sports Rugby

Tournoi des Suzettes
Red Star Club Champigny

Centrale Sevens
Orsay Rugby Club

Super Sevens
UMS Pontault Combault

Red Star Tournoi 7
Red Star St Ouen

HYR'7 Cadettes
Ent. AS. Marcoussis US Limours

Paris World Games

Plaisir Sevens Rugby Cadets
Plaisir Rugby Club

Le contexte : des forces sur lesquelles s'appuyer
Ile de France, terre d'arbitres

- La LIFR dispose d'un groupe d'arbitres formés au rugby à 7 depuis plusieurs saisons dont certains officient à haut niveau, à l'image de Jérémy ROZIER





Le contexte : des insuffisances à combler

Culture

- Une culture Sevens qui n'est pas encore bien « répandue » dans les clubs et comités départementaux
- Un jeu pratiqué essentiellement par les Seniors

Structuration

- Des pratiques spontanées (tournois) à structurer pour augmenter la lisibilité
- Des espaces vides à conquérir dans la saison des championnats réguliers à XV

Le contexte : des opportunités à saisir

- Une vitrine : le démarrage « pro » en France avec **l'In Extenso Supersevens** et un partenariat conclu entre la LIFR et la LNR qui est un point de départ

- Le **HSBC Paris Sevens** au stade Jean Bouin, vitrine pour le rugby

- Les **JO 2024** à Paris : 4 ans pour remplir les tribunes et les terrains en Ile de France en amplifiant la culture du 7 dans les clubs

Les enjeux : élargir le public d'initiés et l'offre de pratique

=> Ne pas perdre nos jeunes, des licenciés « sensibles » qu'on doit intéresser au 7 !

Elargir le public

Dynamiser la pratique dans les départements **en ciblant prioritairement les cadets, juniors**

Faire pratiquer au plus grand nombre

Associer **les compétences et les structures** : les « Asso Sevens » et les CD en les mobilisant autour d'un projet fédérateur

Motiver les clubs en les aidant à découvrir le 7

Elargir l'offre

Proposer du volume de pratique :
- Dans des camps d'entraînement Sevens
- Dans un circuit de tournois

Répondre par des **nouveaux formats de compétition**, aux évolutions sociétales

La mise en œuvre opérationnelle : 3 actions pour booster le 7

- **Création par la LIFR d'un « IDF 7s Open Tour » : pour les M-16, M-19 et F-18**
 - 4 dates : 3 + 1 finale IDF
 - Des équipes de clubs
 - Des équipes de CD-Assos, regroupement de joueurs, joueuses motivé(e)s
 - Des ouvertures avec une qualification vers :
 - Les Championnats de France pour les meilleurs clubs
 - Des Tournois nationaux (dont le Paris World Games) pour les meilleurs regroupements ou les meilleurs joueurs identifiés sur le circuit

- **Lancement de Camps (Spot 7s) d'Entraînement pour se préparer :**
 - Pour les joueurs, joueuses motivé(e)s
 - Sur les structures du Département
 - Encadrés par les « Assos Sevens »
 - Partagés avec les équipes de clubs

- **Accélération sur la formation d'éducateurs spécifique au 7 :**
 - dès avril plus de 50 participants au 1er niveau de « certificat fédéral à 7 »

La mise en œuvre opérationnelle : un calendrier lisible et motivant !

		M-16	M-19	M+18	F-18	F+18	
septembre		T des Capitales			T des Capitales		
février		In Extenso Supersevens					
avril							
	25-26	OT1	OT1		OT1		
Mai	02-03						
	10	OT2	OT2		OT2		
20-21	17	OT3	OT3	Centrale7	OT3	Centrale7s	
	24				F		
	31	F	F	Ligue	InterLig / FFR		
Juin	06-07	InterLig / HdF	InterLig / IdF		CDF		HH7s
	13-14	CDF		JCT		JCT	
	20-21			InterLig / IdF		Q7s	
	27-28		CDF	7 de Cœur CDF		7 de Cœur	
Juillet	04-05	PWG	PWG	PWG	PWG	PWG	

L'esprit souhaité : Assos, CD, LIFR, unis pour développer le 7

- **DEVELOPPER** : attirer le + grand nombre et former dès les jeunes
- **PARTAGER** : mettre en commun forces et compétences
- **JOUER** : multiplier les rencontres et rendre lisible le calendrier

- Pour ensuite, **PERFORMER avec les clubs, les assos** :
 - Des clubs franciliens qui gagnent les Championnats de France,
 - Des clubs ou assos d'Ile de France qui remportent les Tournois des circuits nationaux & internationaux
 - Un maximum de franciliennes et franciliens dans les équipes de France
 - Et bientôt des Médaillé.e.s au Jeux !

FORZA LE 7 FRANCILIEN !